

## L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

THS DUFOUR,  
Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,  
Séminaire de Chicoutimi,  
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 16 MARS 1895

Nous avons laissé prévoir, il y a un certain temps, l'envoi des comptes d'arrérages pour abonnement à L'OISEAU-MOUCHE. Cela se fait avec ce numéro. Nous espérons que l'on ne s'offensera pas du procédé, mais qu'au contraire on fera preuve de vaillance en face du devoir ! On verra là une marque d'encouragement à donner à nos humbles efforts, et.....on la donnera. Beaucoup de nos abonnés, nous le croyons, ne savent plus où ils en sont avec l'Administration du journal ; quel plaisir ils vont avoir à l'apprendre ! Quelle joie de pouvoir se mettre en règle avec leurs obligations ! Heureux retardataires !

## QUE FAIRE ?

Il y a quelques semaines, nous faisons remarquer, dans un premier-Chicoutimi, que le mot *bimensuel* signifie : "tous les deux mois ;" et nous attirions là-dessus l'attention de l'*Essai*, de Montréal, qui se proclamait *bimensuel* tout en paraissant deux fois par mois. Cette revue, dont la publication est interrompue depuis le 1er janvier, va reparaitre bientôt, nous dit-on, comme *hebdomadaire*. Voilà un moyen assez énergique de se corriger.

En tout cas, nos cercles littéraires se sont occupés de la question ; maintes discussions se sont élevées sur le sens des expressions *bimensuel*, *bi-hebdomadaire*, etc., et nous avons joliment étudié le sujet sous toutes ses faces. Il sera peut-être utile de consigner ici ce que nous avons trouvé.

D'abord, que disent les autorités, touchant le véritable sens de ces expressions ?

Quand il s'agit de philologie, le

Maître incontesté, c'est Littré. Eh bien, consultons-le.— Nous lirons ce qui suit, dans le *Supplément* (1886) de son grand *Dictionnaire de la langue française* :

† [1] BI-HEBDOMADAIRE, adj. Qui se fait, qui paraît toutes les deux semaines.

— Rem. C'est à tort que l'on prend bi-hebdomadaire comme signifiant : qui se fait, se publie deux fois par semaine. Il faut dire en ce sens : semi-hebdomadaire.

† BIMENSUEL, ELLE, adj. Qui se fait, qui paraît tous les deux mois, par opposition à semi-mensuel, qui s'applique à ce qui se fait, qui paraît deux fois par mois.

— Rem. C'est une erreur de prendre bimensuel pour exprimer deux fois par mois. Bisannuel signifie non pas deux fois par an, mais qui se fait tous les deux ans, qui dure deux ans. Bimensuel ne veut pas plus dire deux fois par mois que trimestriel ne veut dire trois fois par mois."

Voyons maintenant quel est, sur les mêmes mots, l'avis du *Dictionnaire des Dictionnaires*, de Mgr Guérin, ouvrage publié aussi en 1886, à ce qu'il semble :

BI-HEBDOMADAIRE, adj. Qui se fait, qui paraît toutes les deux semaines. || Rem. On le confond à tort, quelquefois, avec *semi-hebdomadaire*, qui signifie deux fois par semaine.

BIMENSUEL, ELLE, adj. [de *bi* et *mensuel* ; mot formé sur le modèle de *bisannuel*]. Néol. Qui se reproduit ou qui paraît tous les deux mois.

Le Bescherelle que nous avons ici n'est pas d'édition assez récente pour que ces mots nouveaux y soient mentionnés. Mais, par contre, nous pouvons encore citer une opinion d'une valeur très considérable, celle de l'*Enseignement chrétien*, organe de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne", publié à Paris. L'Alliance des maisons d'éducation chrétienne est une association composée de presque tous les séminaires et collèges libres de France. (Le Séminaire de Chicoutimi a l'honneur d'y être affilié, depuis l'automne dernier.) L'*Enseignement chrétien* paraît deux fois par mois, et, jusqu'aux vacances dernières, portait en sous-titre : revue bimensuelle. Or, sur le premier numéro paru après les vacances (1er octobre 1894), le sous-titre était : revue *semi-mensuelle*, et on pouvait lire ce qui suit, à la page 478 :

— A partir d'aujourd'hui, on pourra lire, sur la couverture de l'*Enseignement chrétien*, les mots *revue semimensuelle*, au lieu de *revue bimensuelle* qui y figurait à tort jusqu'ici. En effet, c'est une erreur, assez commune au reste, de prendre *bimensuel* pour exprimer deux fois par mois.

Bimensuel veut dire qui se fait, qui paraît

[1] Le signe † indique que le mot n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

tous les deux mois, de même que le mot *bi-annuel*, très usité en botanique et chez les jardiniers, signifie non pas, deux fois par an, mais qui dure deux ans, qui se fait tous les deux ans. Bimensuel ne veut pas plus dire deux fois par mois, que trimestriel ne veut dire trois fois par mois. Cette manière de voir est confirmée par l'usage de la langue latine, qu'il faut évidemment consulter, quand il s'agit de mots tirés du latin. *Semi-annuus* signifie d'une demi-année, tandis que *biennus*, *biennalis* signifient de deux ans ; de même *bimestris*, *bimestrans* veulent dire de deux mois, et non pas de quinze jours. De là les mots bimestre, trimestre, semestre employés comme adjectifs encore au XVIIIe siècle, et que nous avons remplacé par des mots plus longs et plus lourds : bimensuel, trimestriel, semestriel. C'est donc par erreur que l'on trouve le mot *biquotidien* employé dans le sens de deux fois par jour ; il faut dire, en ce cas, des ablutions *semiquotidiennes*. En résumé, pour indiquer à quels intervalles réguliers paraît un journal ou se décerne un prix, voici la série graduée des expressions que l'on peut employer : semiquotidien, quotidien, biquotidien (tous les deux jours), semi-hebdomadaire, hebdomadaire, bi-hebdomadaire (toutes les deux semaines), semimensuel, mensuel, bimensuel, (tous les deux mois), trimestriel (1), semestriel, annuel, biennal ou bisannuel, triennal, quadriennal ou quadriennal, quinquennal, sexennal, septennal, décennal, quinquennal, centennal.

Il n'est pas inutile de noter qu'en octobre le directeur de cette excellente revue était M. l'abbé E. Ragon, agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, auteur de plusieurs ouvrages d'enseignement.

Si nous ne nous faisons illusion, le sujet est épuisé, au point de vue étymologique, et nous ne croyons pas que personne énonce un avis contraire au sentiment des autorités que l'on vient d'entendre.

Cependant, en pratique, que voyons-nous ?

D'abord, c'est l'*Univers*, l'illustré *Univers*, qui, en tête de son édition de tous les deux jours, imprime : *Edition semi-quotidienne* (ce qui signifie : édition publiée deux fois par jour).—Avis à la *Vérité*, de Paris, qui pourrait peut-être se rattraper un peu là-dessus.

Pour ce qui est de la France, les considérations que font Littré et l'*Enseignement chrétien* indiquent assez que l'usage n'y est pas toujours conforme aux principes ; et, spécialement, la revue constate que l'on y commet assez communément l'erreur de prendre "bimensuel" à contre-sens.

En Canada, non seulement l'erreur sur ce point est "assez commune," mais elle est générale. Il

(1) *Quadrimestriel* n'existe pas, mais pourrait fort bien s'employer. *Quadrimestre* est dans le supplément du dictionnaire de Littré.